APRÈS ART. 24 N° 1602

ASSEMBLÉE NATIONALE

14 janvier 2021

RESPECT DES PRINCIPES DE LA RÉPUBLIQUE - (N° 3649)

AMENDEMENT

N º 1602

présenté par Mme Liso, Mme Janvier, Mme Bono-Vandorme, M. Raphan, M. Maire, M. Sempastous, Mme Clapot, M. Barbier, Mme Rossi et M. Mendes

ARTICLE ADDITIONNEL

APRÈS L'ARTICLE 24, insérer l'article suivant:

Cet amendement a été déclaré irrecevable après diffusion en application de l'article 98 du règlement de l'Assemblée nationale.